

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple-Un But-Une Foi



Commune des Parcelles Assainies

Section 0. Avis d'Appel d'offres (AA0)

Avis d'Appel d'Offres – Cas sans pré qualification Commune des parcelles Assainies (CPA)

ACQUISITION EN DEUX(02) LOTS DE MATERIELS ROULANTS POUR LA COMMUNE DES PARCELLES ASSAINIES (N° F_CPA_002)

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le **journal quotidien le « Soleil » N° 14661 du 10 Avril 2019.**
2. La Commune des Parcelles Assainies-Dakar a obtenu dans le cadre de son **budget fonctionnement pour la gestion 2019** des fonds et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au **titre du marché n° F_CPA_002** relatif à l'acquisition, en **deux lots**, de matériels roulants.
3. La Commune des Parcelles Assainies sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir du matériel roulant réparti ainsi qu'il suit :
Lot 1 : Acquisition de ;
 - **Six (06) Berlines**
 - **Un (01) Pick Up Double cabine 4x4**
 - **Un (01) Pick Up simple cabine 4x4**
 - **Un (01) 4x2 SUV****Lot 2** : Acquisition de ;
 - **Dix (10) motos monocylindres**
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de passation des Marchés de la Commune au niveau de **l'Hôtel de Mairie des Parcelles Assainies Unité 17 Rue PA 17-29 X Rue Serigne Abdoul Aziz SY du lundi au vendredi de 09 heures à 13 heures et de 15 heures à 17 heures.**
6. **Les exigences en matière de qualification sont :**
 - la fourniture des états financiers certifiés par un expert-comptable agréé par l'ONECCA pour les trois derniers exercices **2015 ; 2016 et 2017** montrant une bonne solidité financière;
 - Justifier, pour chaque **lot**, de la réalisation d'au moins un marché de nature et de taille similaires au cours des trois (3) dernières années avec le certificat de service fait et dûment approuvé par les services ou autorités contractantes bénéficiaires ;

- Fournir la preuve que le type de matériel proposé a déjà été commercialisé dans au moins trois pays autres que celui du fabricant, dont au moins deux ayant des conditions de service climatique notamment similaires à celles prévalant au Sénégal et que **ce matériel fonctionne de manière satisfaisante depuis trois ans** au moins ;
 - le candidat doit établir à la satisfaction du client, les dispositions prises pour assurer un service après-vente de qualité dans des délais raisonnables (disponibilité d'un atelier de réparation et d'entretien et d'un véhicule de dépannage)
 - avec du personnel expérimenté dont un technicien supérieur en technique auto et un matériel de dépannage adéquat).
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après : Mairie des Parcelles Assainies de Dakar contre paiement en espèce non remboursable de **la somme de vingt mille (20 000) francs CFA**. Le document d'appel d'offres sera remis directement au dépositaire de la contrepartie.
 8. Un exemplaire du dossier sera disponible pour être consulté sur place par les candidats qui le souhaitent au niveau du **Bureau des Marchés Publics (BMP)** de l'Hôtel de Mairie des Parcelles Assainies **du lundi au vendredi de 09 heures à 13 heures et de 15 heures à 17 heures**.
 9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après: la Cellule de passation des Marchés de la Commune au niveau de l'Hôtel de Mairie des Parcelles Assainies Unité 17 Rue PA 17-29 X Rue Serigne Abdoul Aziz SY au plus tard le **mercredi 29 Mai 2019 à 10 heures précises**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
 10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à la salle de réunion de l'Hôtel de Mairie des Parcelles Assainies Unité 17 Rue PA 17-29 X Rue Serigne Abdoul Aziz SY le **mercredi 29 Mai à 10 heures 15 min**.
 11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission émanant d'une compagnie d'assurance ou établissement financier agréé par le Ministère de l'économie, des finances et du Plan et elles devront rester valables **28 jours après l'expiration de la validité des offres**. **Le montant de la garantie de soumission par lot est de :**
 - **Lot 1 : 2 500 000 F CFA**
 - **Lot 2 : Néant**
 12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (**90**) jours à compter de la date limite de soumission.

Le Maire